

Chanoine Brugière

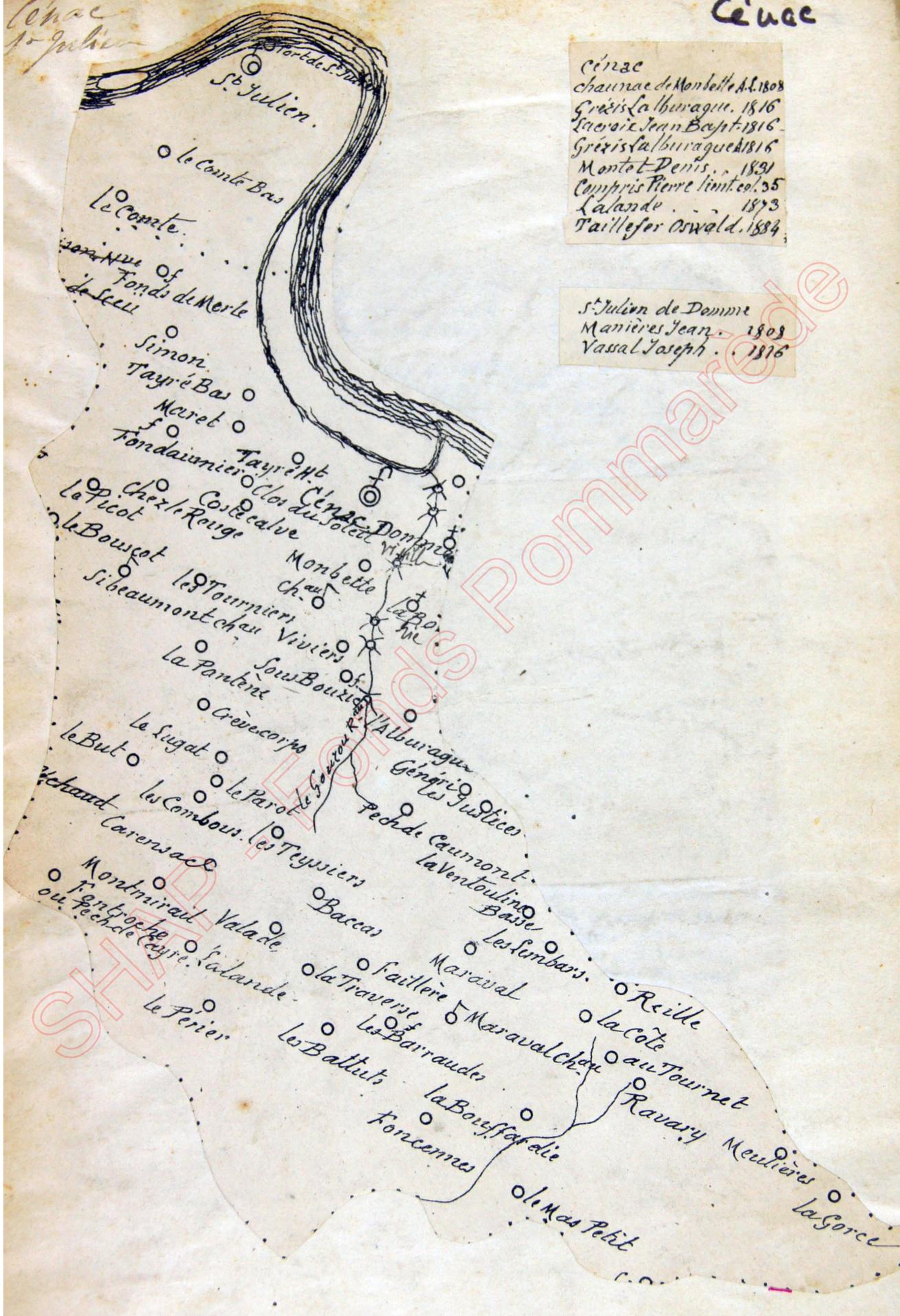
# Cénac et St Julien



Société Historique et Archéologique du Périgord  
Fonds Pommarède

Cézac  
1<sup>er</sup> juillet

Cézac



Cézac  
 Chaumac de Monbette A.S. 1808  
 Grévis La Burague. 1816  
 Lacroix Jean Bapt. 1816  
 Grévis La Burague 1816  
 Montot Denis. 1831  
 Compris Pierre limit. col. 35  
 Lalande. 1873  
 Taillefer Oswald. 1884

St-Julien de Domme  
 Manières Jean. 1808  
 Vassal Joseph. 1876

STEFAN DOMMAREDE

77. le bourg (Domme Vieille) 100m Crève. Corps. 350. 1 la Pentenne. 2/450. 5  
 Cérac. 1<sup>o</sup>. . . 9. Falières. 55E. 2 Pech de Caumont. 55E. 1  
 Baccas. 45E. . . 5. Foncennes. 65E. 8 le Périer. 65. 3  
 les Barraudes. 55E. 4 Fondaumier. 7/40. 9 le Parot. 35. 1  
 les Battuts. 55. 1 f. Fonds de Merle. 50. 2 Le Picot. 405. 1  
 la Borie. 1/25E. 1. Genéri. 25E. 1 Port de S<sup>t</sup> Julien. 40N  
 Belair. 1/2E. 1 la Gpree. 85E 16 Ravary. 65E. 8  
 la Bouffardie. 55E. 5 la lande. 65. . Reille. 55E. 7  
 f. Suis Boux. 2. 1 lembard. 25E. . les lembards. 55E.  
 l'al Burague. 7/45E. 6 lugat. 35. . 3 Sibeumont. 350. 3  
 le Bouscot. 505. 2 S Maraval. 55E. 11 Simon. 3<sup>o</sup> 16.  
 le But. 450. 3. Maret. 1/40. f & S<sup>t</sup> Julien. 440. 29  
 Côte de Carensac. 45. 3 le Mas Petit. 65E. 4 Tayré. 2<sup>o</sup>. 1  
 les Combous. 35. 12 S Mombette. 25. 7 autournet. 55E. 2  
 le Comte (H<sup>t</sup> B<sup>s</sup>). 30N. 5 Montmirail. 55. 3 les Peyssiers. 35. 16.  
 la Côte de Reille. 45E. 3 le Min Rouge. 15E. les Tourniers. 250. 2  
 le Coudere. 1/2 NE. 8. Chez le Rouge. 1/405. La Travers. 55E. 5  
 Clos du Soleil. 1/405. 2 Li M<sup>o</sup> de Vivier. 25E Valade. 55. 5  
 Costecalve. 250. 4 Pech de Cayre. 550. 1 Les Ventoulines. 55E. 2  
 Viviers (f.) 15. 2

SHAP - Fonds Pomme

Cénac et St-Julien, 1450 habitants dont 103 feux  
au bourg; 750 pâques dont 250 hommes; 2500  
communions annuelles; 2.068 hectares; 70<sup>m</sup>  
233<sup>m</sup> altitude. A 3<sup>k</sup> de Pome; 12<sup>k</sup> de Sarlat,  
84<sup>k</sup> de Périgueux.

Revenus de la commune en 1884: 96,78x30

Revenus de la fabrique en 1881: 957<sup>fr</sup> (Ord. 545<sup>fr</sup>)

Revenus du Bureau de Bienfaisance en 1884: 296<sup>fr</sup>

Sol. calcaire supérieure. Crétacé inférieur. Møl-  
lasse ferrugineuse. Terrain d'eau douce. Meulière.

Cette commune est arrosée par la Dordogne  
et par deux petits ruisseaux appelés le  
Gouzon et le Riol. Il y a un lac nommé le  
Bougnol dont M<sup>r</sup> de Chaunac revendique  
la propriété. Il est très profond et très  
peu poissonneux et mesure une étendue assez  
considérable puisqu'il ne mesure pas moins  
de 1500 mètres sur 15<sup>m</sup>; il communique

avec la Dordogne dont il subit les crues.  
Presque tous les villages ont leur fontaine  
mais qui tarissent ordinairement en été;  
les seules qui coulent toute l'année sont  
celles du Gouron, de l'Alburague et de Mont-  
mirail. Les produits principaux de cette co-  
mmune sont le froment, le seigle, le maïs, le  
vin, les noix, les pierres meulières etc. Le com-  
merce se fait principalement avec Sarlat,  
Gourdon et Bordeaux, avec cette dernière

ville par les transports sur la rivière de Dor-  
dogne. Il y a dans la plaine, aux environs  
de l'église paroissiale de Cénac un vaste em-  
placement nommé la ville de Quinte. Quel-  
ques uns parmi lesquels le savant archéolo-  
gue M. Jouannet pensent que ce nom vien-  
drait d'un romain nommé Quintus qui au-  
rait eu sa villa en ces lieux. «Tine l'inerais  
à croire», dit M. le Chanoine René, que ce mot

SHAP

n'indiquait à Cénac, comme dans l'archiprê-  
tré de la Cité, à Périgueux, qu'une banlieue  
ou une juridiction qui donnait droit à un  
cinquième de revenu (Semaine Relig. p. 13)  
Quoiqu'il en soit les fouilles pratiquées en ces  
lieux y ont fait découvrir une grande quan-  
tité de débris romains; debris de vases, de  
colonnes, d'urnes cinéraires, des médailles  
du haut-empire, des marbres, des tuiles à  
rebords etc. (Voy. (Antiq. de Ves. et Bull. ar-  
chéol. du Périg. t. V. p. 452 et Antiq. de Ves.  
t. I p. 450.) La belle grotte de Combe-  
Grenant que nous avons signalée à Dome  
a un de ses orifices dans la commune de  
Cénac. - Usages: Autrefois le jour du carna-  
val les jeunes gens faisaient monter sur un  
âne les maris dont les femmes étaient soup-  
çonnées d'inconduite et les garçons qui s'étaient  
laissés battre par des filles.

Délimitation. Une ordonnance du 11 juillet  
1827 a réuni en une seule les communes de  
Cénac et de St-Julien de Castelnaud et fixe le  
chef-lieu à Cénac (Archiv. de la Dorc.).

Délimitation ecclésiastique. Village du Bouecat  
ou Bacat. En 1878 M<sup>r</sup> l'abbé de St-Exupéry,  
vicaire-général, chargé de traiter la question  
de délimitation des paroisses, écrivait: « Il  
ya 14 ans, M<sup>r</sup> le curé de St-Cybranet infor-  
mait la famille (Barat) Barrat propriétaire  
au Bouecat, paroisse de Cénac, que sur sa  
demande et en vertu d'un titre qu'il avait ob-  
tenu, ils étaient devenus ses paroissiens. M<sup>r</sup>  
le curé de Cénac les avertit aussi de ce chan-  
gement et depuis lors ils se sont considérés  
en tout comme étant paroissiens de St-Cy-  
branet. A la mort du curé on chercha en vain  
dans ses papiers le titre authentique de cette  
concession; on en demanda un nouveau. Le Bref  
précité (du 5 février 1878) me paraît confir-  
mer cette distraction et nous n'avons nulle  
raison de douter de l'affirmation de la fa-  
mille Barrat. »

Le bourg de Dome-Basse (autrement Dome-Vieille)  
se divise en cinq quartiers: 1<sup>o</sup> Lafeuillade, à  
l'extrémité du bourg, c'est là qu'est le couvent  
des sœurs; 2<sup>o</sup> St-Catherine; 3<sup>o</sup> Tournepique;  
4<sup>o</sup> Satouille; 5<sup>o</sup> le Condere près du pont. Le  
presbytère est situé au lieu nommé Sous-Dôme;  
là aussi est une chapelle de secours.

Titulaire et Patronne: Notre-Dame de la Nativité  
8 septembre. Patron secondaire St-Fiacre: on  
le fête chaque année le 30 août.

La charte par laquelle Raymond, évêque de  
Périgueux, confirme au prieuré de Cénac  
la chapellenie de Dome, en 1149, porte:  
«... Sequinus prior Ecclesie beatae Mariae de  
Sencaco...». on lit aussi au livre des Insinu-

atrons du Diocèse de Sarlat, f<sup>o</sup> 109 et 211 ;  
à Ecclesia parochialis B. Mariæ de Senaco. n  
La cloche porte cette inscription :  
A fait en 1717 M<sup>re</sup> François Sorbier estan  
curé. Par le son de cette cloche béne en vostre  
nom et par les mérites de la bienheureuse  
Vierge M. nostre Patronne destournés de nous  
seigneur toute malignité. P. noble Annet  
des Sansac de Chainac. M. ... cordis de  
Bron B... se delair. m (quelques lettres de  
l'inscription ont disparu)  
Eglise. L'église paroissiale actuelle n'est qu'  
un débris d'un très beau monument de  
l'époque romane, qui paraît remonter au  
XI<sup>e</sup> siècle. Par ce qui en reste on peut juger  
de ce qu'il devait être dans le passé. On dit que  
cette église s'était en tout semblable à celle  
de Moissac. Elle a été réparée à diverses  
époques ; la portion la plus antique est celle  
de droite en arrivant de Dombe. Vitelle.  
L'abside principale, qui est circulaire à sa  
voute traversée par des bandes sculptées. Elle  
renferme 7 arcades, dont 5 percées de fenê-  
tres romanes, séparées par des colonnes  
surmontées de chapiteaux artistement scul-  
ptés. Nous devons citer en première ligne  
les deux chapiteaux de l'arc triomphal.  
Ils sont cachés par une maçonnerie, mais  
le peu qu'on en aperçoit suffit pour faire  
juger que dégagés ils feraient l'admiration  
de tous les connaisseurs ; nous ne connais-  
sons rien d'approchant en Périgord.  
Quoique moins remarquables les autres nom-  
breux chapiteaux qui décorent l'église de Sen-  
nac mériteraient une étude particulière ;  
nous allons citer les principaux : un per-  
sonnage en tient un autre attaché avec des cor-  
des et lui tire les cheveux ; deux oiseaux man-  
geant un même fruit ; à côté deux griffons ;  
un personnage à cheval sur un tonneau, à côté  
un autre personnage tenant son menton entre  
ses deux mains ; une plante dont la racine  
est formée de deux têtes d'hommes, au-des-  
sus plane une colombe ; un chapiteau dont  
la partie supérieure est tressée comme les  
chapiteaux du clocher de Brantôme, et  
la partie inférieure occupée par un hom-  
me entre deux griffons ; une plante qui  
s'élève entre deux têtes d'hommes, dans la  
bouche de l'une d'elles est la racine de la  
plante ; la partie supérieure du chapiteau  
représente deux personnages couchés, les  
bras croisés sur leur poitrine et comme li-  
vrés à un doux repos ; l'un des chapiteaux  
de la sacristie représente un oiseau mangeant

un lapin ou un lièvre. A l'extérieur on re-  
marque des corbeaux ou modillons égale-  
ment curieux; un musicien soufflant  
dans une clarinette ou trompette; un  
personnage ayant à côté de lui un bol  
oiseau; une grosse tête qui a quelque rap-  
port avec celle du chien; un homme té-  
nant à la main son objet qu'il semble  
avoir dérobé; deux figures, en empreintes d'un  
air de modestie, placées l'une à côté de  
l'autre; une grosse tête de porc mangeant;  
Adam et Eve; Jonas dans la tête de la ba-  
laine; un homme caressant ses favoris; un  
autre accroupi; un autre dans une posi-  
tion indécente; des pabnettes, des feuillages etc.  
2 portes. 2 chapelles dont l'une est consa-  
crée à la Vierge et l'autre au Sacré-Cœur.  
A la clef de voûte de cette dernière chapelle  
sont sculptées 3 tours, celle du milieu plus  
haute que les autres (la ville de Dome a ces  
mêmes armes). Vitrail de  
s. Etienne et 6 vitraux en grisailles (des  
ateliers de M. Costa de Toulouse).  
Statues de la Vierge et du Sacré-Cœur.  
Sacristie au nord avec porte et cheminée;  
elle est remarquable par ses sculptures,  
mais humide.  
Confrérie du Rosaire. Enfants de Marie.  
Cimetière attaché à l'église.  
La chapelle de secours, voisine du presbytère,  
a été bénite le 8 décembre 1844 et dédiée  
à l'Immaculée-Conception.  
Presbytère à 600 mètres de l'église paroissiale  
5 pièces, jardin de 10 arcs. Pât de Casuel de  
blé mais, son donjon autrefois qu'on  
avait l'invasion du phylloxéra) de 6 à 7 bar-  
riques de vin. (Voy. après les cures)  
3 écoles, dont une de hameau au village  
de la Goree; elle est mixte et compte de 30 à 40  
élèves. L'école des garçons, au bourg est  
fréquentée par 80 élèves. L'école des filles  
est dirigée par les Sœurs du Calvaire, fondées  
en 1862 par M. l'abbé Coldefy. Cet établis-  
sement que fréquentent environ 160 élèves  
est vaste et commode, avec une chapelle;  
le tout appartient à la communauté.  
5 Chapelle à Montbette, à la famille de Chau-  
nage où l'on dit la messe tous les 15 jours.  
2 mendiants, un sourd; un aveugle; un idiot;  
2 auberges; 3 cafés.  
158<sup>fr</sup> de rentes pour les malheureux distribués  
par le Bureau de Bienfaisance.  
Fondation de 25 messes et 5 services par le  
Colonel Compris, M<sup>lle</sup> Naussanges, F. Rougie,

Marie Dumas, F<sup>o</sup> La Grande  
 Cures de Cénac.  
 Robert. . . . 1614. Père Elie, des. 1730 Mathieu. 1846. 89  
 de Régis, pr<sup>o</sup>. 1620 Simoges. 1730 Manières. 1859. 62  
 Duchabriez. 1648. Bancarel. 1745. Coldefy. 1862. 68.  
 Savigne. 1679. Piffour. 1779. Veriat. 1868. 69.  
 Sobrier (Sorbier?) 1696. Roussel. 1782. Rougère. 1869. 90  
 Sobrier (Sorbier?) 1725 de la Salle. 1849. 45. —  
 — vicaires de Cénac.  
 Vigier. 1715. F. Alexandre. 1735. Boussige. 1779.  
 Capoule. 1717. Redon. 1737. Magie. 1781.  
 Sacombe. 1721. Sacroix. 1743. Delort. 1785.  
 Sobrier. 1723. Sacarrière. 1759. Carrière. 1787.  
 Granier. 1725. Biges. 1760. Vic. — 1799  
 Bonnal. 1730 Bonnal. 1763  
 Séguin. 1735. Baduel. 1774

Roussel, pr<sup>o</sup>ta le serment et desservit  
 jusqu'en 1794.  
 Presbytère de Cénac (Archiv. de la Dord. série 9)  
 L'ordonnance du 16 octobre 1825 autorise  
 l'acquisition moyennant 650\* d'un terrain  
 appartenant au Sr Arbus pour y construire  
 le presbytère. — L'ordonnance du 25 avril  
 1827 autorise l'acquisition moyennant  
 5.600\* d'un presbytère appartenant aux  
 sieurs Grexis frères.

St Julien. St Julien était anciennement  
 une paroisse qui a été supprimée à la Ré-  
 volution et n'a point été rétablie. Elle  
 est citée dans la pancarte de 1556 « Sanctus  
 Julianus, ad collat. episcopi » et désignée  
 dans les archives de Pau par « Saint Julien  
 de Laygue » (Chatell. de Castelnaud); dans le  
 Calendrier administr. de la Dordogne par  
 « St Julien de Castelnaud »  
 L'église placée sous la patronage de St Julien  
 de Brioude martyr (28 août) est romane,  
 ancienne, et bien conservée.  
 Le presbytère de St Julien fut vendu natio-  
 nalement le 29 prairial à Guillaume Del-  
 peyrat de Castelnaud qui le paya (y com-  
 pris le presbytère de la Chapelle Pêcheant)  
 1260\* (Archiv. de la Dord. 2. 76. N. 164.)

Cures de St Julien; Vicaires: 1672. 79; Bordau-  
 mier. 1679. 91; Taillefer 1691. 1745. Flamerie  
 1746. 78; Jausson pr<sup>o</sup> des Augustins. 1778.  
 81; Biget (aill. Pigeo) 1781. 93.

Familles notables: de Chaumac, Sanjac au C<sup>h</sup>au  
 de Mombette; de Meynard, capitaine de cavalerie;  
 Manière à Fonslaunier; Taillefer, conseiller-  
 général, à Coste-Calve; Vauzanges etc.

Historique. Cénac dépendait de l'abbaye  
 de Moissac depuis l'an 1090. En 1149 Ray-  
 mond, évêque de Périgueux confirma par  
 une charte, au pr<sup>o</sup>tre de Notre-Dame de

Cénac la chapellenie de Dame (Voir la  
charte dans la notice sur Dôme.)  
Visite du prieuré de Cénac par Clément V.  
1304. « Se 83 porte que led. seigr arche-  
vesque auroit ausy visité le prieuré de  
Cénac pres le mont de Dôme et y fait  
trois actes a ce requis, et accoutumés et le  
lendemain jour de lundy estre monté a  
l'eglise dud. Mont Dôme et apres avoir ouy  
mesme auyr annonce la parole de Dieu  
au peuple, avoir conféré la confirmation  
et torsure a plusieurs et pour ce que led.  
prieur de Cénac auroit refusé de recevoir  
led. seigneur comme il devoit et a cause  
de la violence quil avoit ust avecq armes  
et violentes injures faites avec effusion de  
sang au cimetiere dudit prieuré en la per-  
sonne de messire Helie de Bosco prestre et  
chapelain dudit archevesque fust par  
icel luy seigr archevesque excommunié et  
denoncé pour excommunié avecq les déno-  
mmes leurs complices. » (Itinér. de Clem. V)  
- Sa chronique d'Aymery de Peyrac men-  
tionne dans l'église de Cénac un cruci-  
fixe que l'on considérait comme fait  
par miracle: *Pissimus et devotus crucifixus,  
non opere hominis factus sed miraculo compositus.*  
(Voir les Etudes sur Moissac de M. Supérie-  
Fossat, 1874. t. 3 p. 453.)